FORMATION

CHEF (CHEFFE) D'AGENCE ET DE SERVICE DES ROUTES : ROLE, MISSIONS ET INNOVATIONS

2020 / 2021

QUAND LES TALENTS GRANDISSENT LES COLLECTIVITES PROGRESSENT

CNFPT - 27/08/2020

FORMATION

CHEF (CHEFFE) D'AGENCE ET DE SERVICE DES ROUTES : ROLE, MISSIONS ET INNOVATIONS

Le CNFPT, en partenariat avec l'ADTECH et l'IDRRIM, propose en 2020-2021 un stage composé de 3 séquences à Montpellier et Angers, sur une durée totale de 10 jours.

Le métier de chef d'agence routière des Départements et chef de service des routes des Métropoles est en pleine évolution. Les compétences spécifiques de ce métier sont liées aux infrastructures, à la maîtrise du management d'équipes pluridisciplinaires mais aussi au pilotage de projets complexes, aux dimensions environnementales, juridiques et partenariales des projets en interface avec tous les acteurs d'une politique routière et d'aménagement sur un territoire.

Cette formation abordera les thèmes transverses suivants : l'innovation, les transitions environnementales et climatiques, numériques, participatives, la communication et les échanges avec les acteurs en lien avec les grandes orientations du pacte d'engagement des acteurs des infrastructures de mobilité, adopté en 2020 sous l'égide de l'IDRRIM.

Cette offre sera proposée par l'INSET de Montpellier et la Délégation CNFPT Pays de la Loire en 2020-2021.

ADTech
Association des **D**irecteurs **T**echniques des Métropoles, des Départements et des Régions

IDRRIM
INSTITUT DES ROUTES, DES RUES ET DES INFRASTRUCTURES POUR LA MOBILITÉ

le CNFPT

SEQUENCE 1 : LE POSITIONNEMENT DES ROUTES DANS UN MONDE DE MOBILITE

Cette séquence apportera des savoirs et la culture nécessaire pour suivre les dossiers d'urbanisme, d'environnement liés au domaine de la voirie et s'intégrer dans les politiques de transition environnementale et climatique de son territoire.

INSET de Montpellier : du 23 au 25 novembre 2020
Délégation Pays de la Loire, Angers : 2021

Jour 1 — La route dans l'aménagement du territoire :

9h00 - 17h00

- Les acteurs de la politique routière ;
- Le contexte, les acteurs et les enjeux économiques, sociaux,
- environnementaux des déplacements durables ;
- Notions de schémas de déplacements ;
- La place de la route et des transports dans l'aménagement du territoire et la prise en compte des enjeux locaux ;
- La place de l'innovation.

La recherche de cohérence entre modes de déplacement et réseaux de transport : inter modalité et impact pour les agences et services routiers.

Jour 2 — Les outils de l'aménagement :

9h00 - 17h00

- Les documents d'urbanisme (PLU, SCOT, Loi littoral, ZAC, projets d'intérêts généraux …) ;
- Le positionnement du chef d'agence ou de service par rapport à un projet local ; par rapport à des documents existants, par rapport à des documents en phase d'élaboration (commissions thématiques, enquêtes publiques) ;
- L'intérêt d'un diagnostic de son territoire. Quelles informations et quelles sources pour le réaliser ?

Jour 3 — L'exploitation de la route : une priorité du chef d'agence :

9h00 - 17h00

- Les domaines et le contexte de l'exploitation ;
- Les missions d'exploitation de la route au niveau d'une agence routière ;
- Intégrer le volet exploitation dans les phases de réflexion (textes et
- documents de référence, l'exploitation au stade DCE, l'exploitation en phase préparation et travaux) ;
- Les acteurs et partenaires de l'exploitation ;
- La formation des personnels ;
- La prise en compte des questions environnementales, des transitions.

SEQUENCE 2 : LA MAITRISE D'OUVRAGE ROUTIERE

Cette séquence permettra la compréhension du rôle des acteurs des politiques routières dans son territoire, des responsabilités et limites d'interventions de la collectivité mais aussi de l'importance de la concertation avec les usagers pour une meilleure acceptabilité sociale des infrastructures.

INSET de Montpellier : 18 au 20 janvier 2021
Délégation Pays de la Loire, Angers : 2021

Jour 1 — 9h00 - 17h00

La gestion du domaine public :

- Notions de domaine public ou privé ;
- Notions d'aliénation et d'autorisation d'usage du domaine public ;
- Les missions respectives des agences routières et du service gestion du domaine public : la répartition des taches en département.

Jour 2 — 9h00 - 17h00

Maitrise d'ouvrage et maitrise d'œuvre : les acteurs routiers

- Articulation entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre (loi MOP, la répartition des tâches entre les différents acteurs) ;
- Les différents services d'une direction des routes : identifier le
- positionnement de chacun des services, entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre ;
- Méthodologie de conduite de projets routiers dans le cadre de la loi MOP (procédures administratives, foncières, environnementales, DUP, contentieux, les différentes phases d'un projet routier, ...) ;
- Eléments de contexte sur le CCAG Travaux ;
- Stratégie de maîtrise des risques « délais » ;
- Intégration de l'innovation.

Jour 3 — 9h00 - 17h00

La concertation, outil d'échange sur le territoire

- Distinguer concertation et information des usagers ;
- Le rapport aux élus : concertation, information, mais surtout dialogue ;
- Les grands principes de la concertation ; retour d'expérience des participants ;
- Les outils de la communication dans les projets.

SEQUENCE 3 : LE PILOTAGE D'UN SERVICE ROUTIER

Elle apportera des éléments de positionnement du chef d'agence et de service dans sa direction, mais aussi vis-à-vis de ses agents. Il donnera les clés de la compréhension des compétences de chacun, et de la manière de les développer. Enfin un volet responsabilité viendra compléter ce volet pilotage par les obligations et conséquences légales de l'entretien routier ou de son absence.

INSET de Montpellier : 08 au 11 mars 2021
Délégation Pays de la Loire, Angers : 2021

Jour 1

9h00 - 17h00

La gestion de crise routière :

- Concept de crise et d'accident ;
- Présentation de la chaîne globale de gestion des crises de l'échelon gouvernemental à l'échelon local ;
- Approche de l'expertise décisionnelle en situation d'urgence ;
- Exercice à partir d'une mise en situation ciblée sur un accident routier majeur ou intempérie majeure.

Jour 2

9h00 - 17h00

Les responsabilités administratives, civiles et pénales dans un service routier :

- Appréhender la notion de responsabilité ;
- Les différents types de responsabilité ;
- Les procédures applicables ;
- Cas pratiques de jurisprudence issue des routes.

Jour 3

9h00 - 17h00

Le positionnement en tant que chef d'agence et chef de service :

- Les rôles et missions des chefs d'agence et de service ;
- Organiser et planifier le travail d'une agence ou d'un service routier ;
- Quelles peuvent être les indicateurs d'une agence ou d'un service routier ;
- Le management de différents profils de collaborateurs.

Jour 4

9h00 - 17h00

Eléments de management : piloter un service ou une agence par l'amélioration des compétences de ses agents :

- Les notions de compétence, professionnalisation, fiche de poste ;
- Définir ses attentes en matière de compétences de ses agents ; donner des objectifs ;
- Impact sur la motivation de l'équipe ;
- Diagnostic pédagogique : Où en suis-je en tant que manager ? Ai-je besoin de monter en compétences ? Comment ?

INSCRIPTION

Rendez-vous sur la plateforme d'inscription en ligne .

Code d'inscription : **SXCSR**

CONTACTS

INSET
Montpellier

Responsable du stage :
Isabelle BONIDAN
isabelle.bonidan@cnfpt.fr

Claire LACOUR
claire.lacour@cnfpt.fr

Responsable du suivi administratif :
Tiffany CHICHE
tiffany.chiche@cnfpt.fr
04 67 99 76 53

CNFPT
Délégation des Pays de la Loire

Responsable du stage :
Nicolas COMBY
nicolas.comby@cnfpt.fr

Responsable du suivi administratif :
Sandra TRICOT
sandra.tricot@cnfpt.fr
02 41 77 37 65

A NOTER

Les **4 et 5 octobre 2021 à Rennes** congrès de l'IDRRIM :

« Citoyens, professionnels, décideurs : face aux transitions, quel engagement collectif pour les infrastructures de mobilité ? »

Ce congrès propose un atelier AITF / CNFPT : « Aménagement urbain et enjeux climatiques » *(plus d'information sur www.congres-idrrim.com).*